

Avis de constitution

SOCIETE « BADY SERVICE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « B.S.C.I »

Siège ABIDJAN, SONGON KASSEMBLE, CITE ORIBAT.,  
Lot 266, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BADY SERVICE CÔTE D'IVOIRE »

en abrégé « B.S.C.I »

Objet : ELECTRICITE EN BÂTIMENT.

MENUISERIE CHARPANTE.

FERRONNERIE.

REAMENAGEMENT DE BÂTIMENT.

BTP (BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS).

SERVICES FINANCIERS.

COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, SONGON KASSEMBLE, CITE  
ORIBAT., Lot 266, Ilot 20

Dirigeant(s) M ALLIMAN BADY WENCESLAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05156 du 21/10/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64509/GTCA/RC/2025 du 21/10/2025

